



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## BRUDED s'ouvre aux EPCI : Transition écologique et énergétique, quelles synergies entre les communes et les intercommunalités ?



**Compte-rendu de la table ronde  
Assemblée générale  
17 mai 2017 - Plélan-le-Grand (35)**

*Dans le cadre de son ouverture aux intercommunalités, BRUDED a organisé une table-ronde lors de son Assemblée générale sur le thème « Transition écologique et énergétique, quelles synergies entre les communes et les intercommunalités ? » avec les témoignages croisés de :*

- ▶ Claude Jaouen, Président de la CC du Val d'Ille-Aubigné et maire de Melesse (35)
- ▶ Jacky Aignel, maire de la Commune nouvelle du Mené (22) ancienne Communauté de communes du Mené
- ▶ Murielle Douté-Bouton, Vice-Présidente de la CC de Brocéliande et maire de Plélan-le-Grand (35)

Conclusion par Christian Roger, maire de Guipel et Vice-Président de BRUDED

### ➤ **Par quoi passe, pour vous, la transition écologique et énergétique de nos territoires ? Quelles sont les principales actions/projets que vous avez mis en place ?**

#### ▶ **Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné (CCVIA)**

➔ Claude Jaouen, Président de la CC du Val d'Ille-Aubigné et maire de Melesse (35)

*Au 1 janvier 2017, la communauté de communes du Val d'Ille (CCVI) a fusionné avec la quasi-totalité des communes de la communauté de communes d'Aubigné pour former le Val d'Ille-Aubigné : 19 communes / 35 000 habitants*

« La CCVI a réalisé un Agenda 21 dès 2006. Avec la CC du Mené, la CCVI a été à l'origine du réseau des Territoires à Energie Positive (TEPOS) animé par le CLER puis lauréat de l'appel à projet « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » porté par le Ministère de l'écologie ».

L'objectif des TEPOS consiste à réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales ("100% renouvelables et plus"). L'objectif de la CCVIA est de devenir TEPOS à l'horizon 2030. Les élus et leurs équipes ont pour cela travaillé sur un Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) avec 2 axes forts :

- L'amélioration de l'habitat et la production d'énergies renouvelables.
- Les mobilités alternatives avec notamment
  - Le développement des transports collectifs
    - Plus de cars quotidiens vers Rennes métropole à partir des pôles de proximité, meilleure desserte de leurs zones d'activités
    - Adhésion à l'association covoiturage +
    - Création d'aires de covoiturage
  - Le développement de l'usage du vélo
    - Définition d'itinéraires intercommunaux : 24 kms créés dont 6 en site propre
    - Proposition de vélos électriques à la location (achat possible par les particuliers) : cela fonctionne bien, la CC vient d'en racheter 30 en 2017. La priorité est donnée aux trajets domicile travail.

La fusion de la Communauté de Communes au 1er Janvier 2017 n'a pas remis en question ces deux axes de travail. Dès janvier 2017, la nouvelle Communauté de communes a travaillé sur un projet de territoire avec l'ensemble des conseillers municipaux. »

### ► **Commune nouvelle du Mené**

- ➔ *Jacky Aignel, maire de la Commune nouvelle du Mené (22) ancienne Communauté de communes du Mené*

**Au 1 janvier 2017, la commune nouvelle du Mené a rejoint Loudéac Communauté Bretagne Centre (LCBC) : 42 communes et près de 52 000 habitants. LCBC est issue de la fusion de la CIDERAL de la CC Hardouiniais-Mené, de la commune nouvelle du Mené et de Mur de Bretagne. La commune nouvelle du Mené est elle-même issue de la fusion de 7 communes de l'ancienne Communauté de commune du Mené (6500 habitants).**

« L'histoire de la commune nouvelle du Mené a démarré il y a 50 ans. Il a fallu passer d'un état de territoire qui subit à un territoire qui agit : c'est un changement culturel qui n'a pas été simple ! Le projet de transition est parti du monde associatif et du monde agricole sur le principe du « Voir Décider Agir » : les gens ont besoin de voir les choses, d'être dans le concret ».

En 1999, la CC du Mené (aujourd'hui commune nouvelle) lance le 1<sup>er</sup> projet de méthanisation en France, cela dans un des territoires le plus pauvre de Bretagne, avec les revenus les plus faibles de Bretagne. « On a mis 11 ans pour y parvenir, il a notamment fallu convaincre les administratifs ! ». « Ce n'est pas qu'une énergie qui nous intéresse, c'est le mix énergétique ! On travaille sur des parcs éoliens participatifs, des maisons solaires, location de vélos électriques, adhésion à Rézo Pouce pour développer l'auto-stop flexible sur notre territoire... Notre souci aujourd'hui porte sur le stockage de l'énergie. »

### ► **CC de Brocéliande (CCB)**

- ➔ *Murielle Douté-Bouton, Vice-Présidente de la CC de Brocéliande et maire de Plélan-le-Grand (35)*

**La CCB n'a pas été impacté par la Loi Notre : elle a conservé son périmètre : 8 communes / 17 600 habitants. C'est la plus petite intercommunalité d'Ille-et-Vilaine.**

« La CCB a mis en place des actions ponctuelles sur les questions de transition écologique et énergétique : réseau de chaleur, gestion des déchets (ex : broyage de déchets verts),... toutefois cela manquait de cohérence sur le long terme. La CCB réalise actuellement un diagnostic de toutes les actions en cours sur le territoire puis analysera quelle est la plus-value que peut apporter la CCB avec pour enjeu principal la transversalité. Cela nécessite que les délégués communautaires s'interrogent sur leur manière de penser et d'agir avec une vision intercommunale

Dans ce cadre, la CCB s'est inscrite dans la « DDémarche : un outil méthodologique et pratique pour construire le développement durable intercommunal » ; démarche accompagnée par territoires conseils et l'UNCPPIE, via l'antenne locale du CPIE de Concoret.

Les résultats du diagnostic mettent en avant 3 enjeux principaux :

- La mobilité (en lien avec les problématiques d'emploi et d'insertion)
- L'énergie : les maires sont aujourd'hui seuls face aux opérateurs
- Les circuits courts – l'agriculture »

## ➤ Comment voyez-vous la synergie entre l'échelon communal et l'échelon communautaire ?

### ▶ CCVIA :

« C'est tout d'abord une solidarité financière. Plusieurs politiques sont menées dans une réelle forme de synergie et de solidarité. Par exemple sur le thème de l'habitat, une convention avec les bailleurs sociaux permet à toutes les communes de bénéficier de programmes d'habitat social. La CCVIA expérimente également l'autopartage avec la mise en place d'une délégation opérationnelle de la compétence communautaire à la commune. De même, pour le schéma intercommunal de trame verte et bleue. Un programme d'action a été développé avec une délégation opérationnelle de la compétence communautaire à la commune. La CCVIA a fait appel à un juriste pour se faire aider sur la transcription dans les communes des axes de développement définis par l'intercommunalité.

Afin de favoriser la participation, la CCVI a mis en place un conseil de développement qui va prendre le relais du comité citoyen après concertation avec celui-ci : un espace pour que les habitants puissent échanger, faire des propositions, réagir sur 2 axes principaux : économie et biodiversité. Il est composé de 3 collèges, soit 36 personnes (toutes volontaires).

Les synergies entre CC et communes doivent exister de fait pour qu'elles restent actives et enrichissent le projet de territoire. »

### ▶ Commune nouvelle du Mené

« Les projets sur la transition énergétique nous ont fédérés pour réaliser cette commune nouvelle » explique Jacky Aignel. « La commune travaille actuellement à la construction d'un EPHAD de manière participative. La commune a intégré Loudéac Communauté : l'échelon est trop grand, on ne sait pas comment s'y prendre pour mobiliser autour du PCAET.

Pourtant, il n'y a pas d'autre choix que de travailler ensemble et de mettre en place une redistribution solidaire entre les communes d'un territoire. »

### ▶ CC de Brocéliande

« Il faut se poser la question de ce qui va être prioritaire sur les territoires en termes de compétences, décider lesquelles vont passer à la CC ... Par exemple, les services à la population doivent-ils rester ancrés dans les communes. C'est par les projets que l'on participe, que l'on réalise ensemble. On manque aujourd'hui de transversalité »

## ➤ Echange avec la salle :

Q : en quoi l'adhésion à BRUDED vous apporte un plus ?

MDB : Nous avons sollicité BRUDED sur notre projet de diagnostic de territoire. BRUDED a trouvé une solution méthodologique en nous orientant vers la DDémarche. BRUDED est un levier mais les élus doivent s'impliquer dans le réseau

Q : « Comment favoriser l'installation d'agriculteurs ? »

Claude Jaouen : Il faut être à la source de l'information de la transaction des terres ; il y a un besoin de réactivité des collectivités par rapport aux transactions foncières, d'argumentation sur la démarche, d'identifier des porteurs de projets. Nous avons un binôme élu et chargé de mission qui sont en contact avec les propriétaires.

Murielle Douté-Bouton : « Sur Plélan, nous avons des terres communales. Nous travaillons avec Terre de Liens pour les mettre à disposition d'un porteur de projet.

*Q : Le PLUI comme outil de projet politique partagé et non comme marchandage de surfaces constructibles ?*

Murielle Douté-Bouton : il est préférable de raisonner en termes de logements plutôt qu'en hectares constructibles

Jacky Aignel : il est impératif de dépasser sa vision communale

## ➤ Conclusion

➔ *Christian Roger, maire de Guipel et Vice-Président de BRUDED*

« Il faut aujourd'hui trouver de nouvelles formes de gouvernances. Elle doit être partagée avec les communes alors qu'elle est souvent accaparée au sein des instances de la CC ».